



## COMPTE RENDU CAPA MOUVEMENT INTRA DU 12 JUIN 2018 GROUPE DE TRAVAIL PHASED D'AJUSTEMENT 18 JUIN 2018

### Présents :

DPE = Mmes Baladi, Tijou, Lawrence, M. Cousson

Administration = Mme Vieux-CSAIIO, M. Scheithauer-IIO86, M. Bonvarlet, IEN-circo Adj IA Angoulême, M. Fabre  
IEN Adj IA La Rochelle

5 représentants SNES SNUipp FSU 2 représentants SGEN-CFDT

### **Déclaration Préalable du SNUipp/SNES FSU en PJ**

#### Mouvement EDA

L'administration a reconnu la difficulté dans la gestion de ce premier mouvement des psychologues EDA, l'inadéquation de la circonscription comme établissement des psysEN et la nécessité de préciser l'école de rattachement pour les vœux. L'an prochain, en fonction des directives ministérielles, elle essaiera de faire évoluer les modalités du mouvement. Nous resterons très vigilants sur cette promesse et nous continuons à revendiquer l'affectation en RASED pour les psychologues EDA.

16 PsyEN ont participé au mouvement intra académique, 11 ont obtenu une mutation.

Dès cette première phase de mouvement, après l'affectation sur des circonscriptions, des écoles rattachement ont été attribuées. Nous avons obtenu la garantie que les IEN de circonscription ne pourraient pas revenir sur la décision de la CAPA en modifiant les affectations. « *Si sur le terrain, vous êtes confrontés à des pressions à ce sujet n'hésitez pas à nous contacter* » a dit le rectorat.

Le SNUipp/SNES FSU a pointé le manque de communication entre les services du premier et du second degré dans la gestion de ce mouvement. Les informations totalement erronées qui ont été transmises aux collègues victimes de carte scolaire et qui leur laissait espérer des opportunités de mutation n'étaient pas conformes à la circulaire second degré.

Nous avons fait acter que, l'an prochain, pour clarifier le mouvement intra des psys EN, les mesures de carte scolaire seraient validées en CTA.

#### **Psy EN « dormants »**

Quatre collègues professeurs des écoles avaient demandé un détachement sur un poste psyEN. Trois l'ont obtenu. Pour la quatrième, le refus a été motivé par l'absence de diplômes au moment de du dépôt du dossier.

#### **Mouvement infra circonscription**

Un mouvement infra circonscription sera proposé et étudié en phase de réajustement le lundi 18 juin. Pourront y participer :

- Les psysEN désirant changer d'écoles rattachement à l'intérieur de leur circonscription.
- Les PsyEN « dormants » : professeurs des écoles ayant obtenu leur détachement PsyEN cette année.
- À titre exceptionnel, les psysEN qui souhaitent voir leur situation réexaminée à la suite d'un événement personnel grave.

Les postes vacants à l'issue du mouvement infra circonscription seront pourvus par un recrutement de psychologues contractuels.

#### Mouvement EDO

Sur les 7 demandes de mutation, 5 collègues sont des sortants de centre de formation.

6 collègues ont obtenu leur vœu 1 et un collègue a obtenu son vœu 2.

Postes vacants à l'issue du mouvement avant GT révision d'affectation du lundi 18/06

EDA			
16	IEN Angoulême Nord	1	Rased Gond Pontouvre
	IEN Angoulême Nord	1	Rased Aigre Rouillac
	IEN Angoulême Nord	½	Rased Ruffec
	IEN Confolens	½	Rased Champagne-Mouton Confolens
	IEN Confolens	1	Rased Chabanais
	IEN Angoulême sud	1	Rased Coteau du Blanzacais
17	IEN Le Chapus	1	Rased Bourcefranc
	IEN Le Chapus	1	Rased St Pierre d'Oléron
	IEN Jonzac	1	Rased Pons
	IEN St Jean d'Angély	1	Rased St Jean d'Angely
79	IEN Bressuire	1	Rased Cerizay
86	IEN Lençloître	1	Rased Lençloître
	IEN Poitiers Sud Vienne	1	Rased Civray
EDO			
16	CIO Angoulême	3	
	CIO Cognac	4	
	CIO Confolens	4	
17	CIO Jonzac	1	
	CIO La Rochelle	3	
	CIO Royan	3	
79	CIO Bressuire	2	
	CIO Niort	1	
86	CIO Châtellerauld	1	
	Rectorat Poitiers (SAIO)	2	

### **Questions diverses du Snuipp SNES FSU**

- Pouvons-nous avoir un état sur les demandes de travail à temps partiels pour 2018/2019 ?

*Une demande de temps partiel annualisé a été accordé à une collègue EDA du 79. Pour les EDO, 6 demandes ont été faites.*

- Quel sont les éléments du barème pour l'attribution des postes psyEDA à la phase d'ajustement infra circonscription. Quand les PsyEN désirant participer à cette phase seront-ils avertis ?

*(Cf compte rendu)*

- Quels dispositifs de remplacement ont été prévus pour les congés maladie de plus d'un mois ?

*Pour les congé maladie de plus d'un mois, l'administration a répondu qu'actuellement aucun moyen budgétaire n'était attribué, mais que les situations pourraient être examinées au cas par cas.*

- Quid de l'accès à I-Prof gestion pour accéder aux documents ?

*Mme Baladi s'étonne que nous n'ayons toujours pas l'accès.*

- Que prévoit le rectorat pour les CTEN n'ayant pas validé le M2 par le biais de la VAE ?

*La bienveillance sera de rigueur en cas de validation partielle*

### **Les commissaires paritaires**

EDA : Christiane PARIS - Odile BERNAUD - Bernard ROBIN

EDO : Béatrice COSSAIS - Nathalie OSPITAL

## **Phase d'ajustement le 18 Juin 2018**

Le groupe de travail a permis d'étudier les demandes de révision du mouvement : une situation concernant une psychologue EDO, les demandes de mobilité à l'intérieur des circonscriptions qui n'avait pas pu être pris en compte lors de la phase intra du mouvement et enfin, les affectations des psychologues « dormants » : deux collègues PE et une collègue, personnel de direction ont obtenu des détachements en tant que Psy EN en Vienne et en Charente Maritime.

A la fin de ce mouvement 2018, ce sont 11 postes en EDA qui restent vacants soit une augmentation de plus de 50%, et 23 postes pour la spécialité EDO . Le Snes et le Snuipp FSU, comme il l'on fait l'an dernier, interviendront auprès du Recteur afin que le « calibrage » 2019 (nombre de postes entrant dans l'Académie, l'n prochain) soit plus important à la fois pour faire face aux nombreux départs à la retraites dans les années à venir et pour rétablir une égalité sur le territoire : certains secteurs comme la Charente étant nettement moins bien pourvus en psychologue EN titulaires que d'autres.

Au-delà des enjeux locaux, c'est le devenir du service public de psychologie qui est en jeu. Le recrutement, et la nomination de titulaires (revendication de a FSU : un psychologue pour 800 élèves) sont les garanties, d'une formation, d'une efficacité et d'une continuité au service des usagers, où qu'ils se situent sur le territoire.

Résultats mutations EDA (Tableau joint)

Résultats mutations EDO : nous consulter [psyen.poitiers@fsu.fr](mailto:psyen.poitiers@fsu.fr)